



Cybersécurité: à faire et à éviter

OBJECTIFS

Cette formation en e-learning a comme objectif d'apprendre à chaque collaborateur à déceler les pièges et à appliquer des techniques simples pour éviter les intrusions, tout en s'armant contre les cybercriminels.

RESUME

Catégorie:

• Compliance & audit

Niveau:

Basique

Type de formation:

E-learning

Prix:

Les directives de tarification conjointe sont appliquées dans le cadre d'une initiative conjointe.

Points/heures:

- Banque: 1
- Assurances: 1
- Prêts hypothécaires: 1
- Crédits à la consommation: 1

Attestation:

- 600.013 recyclage banque
- 700.010 recyclage assurance
- 500176 recyclage crédits hypothécaires
- 500176 recyclage crédits à la consommation

PUBLIC

Cette formation de base est destinée aux personnes qui désirent acquérir des connaissances générales sur la cybersécurité, la prévention de la cybercriminalité et les bons gestes à adopter sur leur lieu de travail.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Basic Level: Vous ne devez pas disposer de connaissances préalables pour suivre cette formation.

PROGRAMME

Contenu

Ce cours commence avec une introduction générale quant à la cybersécurité, suivi par une brève pré-évaluation. Ainsi, vous pouvez tout de suite faire le test si vous êtes armé contre la cybercriminalité.

Cet e-learning aborde les sujets suivants:

- Gérer les informations d'entreprise
- Votre ordinateur et le réseau
- Sur internet
- E-mail
- Le bureau
- Réseaux sociaux
- Mots de passe
- Externes/visiteurs
- Travailler à l'extérieur
- Appareils personnels

La séance d'e-learning se termine par un test de connaissances. En cas de réussite (au moins 12/20) vous obtenez un certificat.

Regardez ici d'ores et déjà la démo!

Aspects pratiques

Durée: Parcourir l'e-learning vous prendra environ 1 heure.

Infos supplémentaires: En cas de réussite, l'e-learning donne droit à 1 point de recyclage en intermédiation en banque et 1 point en intermédiation en assurances, 1 point en crédits hypothécaires et 1 point en crédits à la consommation.

Cet e-learning est également disponible en anglais.

MÉTHODOLOGIE

Un « e-learning » est un auto-apprentissage à 100 %. Vous vous connectez individuellement à la plateforme d'apprentissage MyFA et traitez à votre rythme le contenu d'apprentissage qui vous est proposé via une présentation interactive. Vous pouvez suivre cette formation en ligne où, quand et aussi souvent que vous le souhaitez. Le matériel didactique se compose d'un format numérique avec texte, vidéo, images, animations, questions de test et/ou références à des documents et/ou sites web pertinents.

Forme: E-learning

Les connaissances **techniques relatives aux produits financiers** et aux services bancaires et d'investissement, conformément à l'article 7, §1er, 1°, b et c. de l'AR du **1er juillet 2006**.

Les connaissances techniques relatives aux différentes branches d'assurance, conformément à l'article 270 de la loi du 4 avril 2014.